



## REGLEMENT de CLERMONTROUTE 2025 et SEMI MARATHON EN RELAIS

Ce règlement a été élaboré dans le but d'assurer le bon déroulement de la course sur route nommée Clermontroute et d'un semi-marathon en relais organisé le dimanche 22 juin 2025 par l'Association Sportive Athlétic Club Clermontois.

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, il s'engage à en accepter et respecter toutes les clauses.

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment et sans préavis par l'équipe d'organisation jusqu'au vendredi 20 juin 2025.

Toute nouvelle version du règlement sera mise en ligne sur le site <https://www.athletic-club-clermontois.fr/>.

- **Article 1 : organisateur**

Athlétic Club Clermontois 7 rue du Général Pershing 60600 CLERMONT

- **Article 2 : Date, horaires, circuits, parking, ravitaillement.**

1 - Le Clermontroute aura lieu le 22 juin 2025. Elle est composée de 2 épreuves.

### ***5 km course***

Cette épreuve est chronométrée. Un tour par coureur.

***Départ : 8h30***

### ***Circuit***

*Le départ* se situe Rue Henri Breuil, 60600 Clermont *et l'arrivée* se situe devant la salle Alex Seghers situé Rue Henri Breuil, 60600 Clermont.

Le tracé est roulant. La quasi-totalité de la course se fait sur la chaussée. Il y a environ 100 m de trottoir (sans bordure).

***Dénivelé positif (à titre indicatif) : faible***

2 – Le semi-marathon en relais aura lieu le 22 juin 2025. Elle est composée d'une épreuve.

### ***Semi-marathon en relais***

Cette épreuve n'est pas chronométrée. Il y aura un classement des équipes.

Les équipes seront composées de 4 à 8 coureurs.

**Départ** : 10h00

### ***Circuit***

Le départ et l'arrivée se situent sur le stade municipal situé Rue Henri Breuil, 60600 Clermont.

Le parcours est sur le complexe sportif.

**Dénivelé positif (à titre indicatif)** : faible

Pour les deux épreuves :

**Vestiaires, Consigne** : Pas de vestiaires, ni consigne.

**Parking** : Les participants pourront se garer dans les rues Henri Breuil -Parking du Lycée Cassini, Rue Wesceslas Coutelier-Parking du tennis (environ 10 petite minute à pied du stade).

Le parking dans l'enceinte du stade municipale est réservé aux bénévoles, et aux animateurs.

Le nombre de places étant limité, privilégier le covoiturage.

**Ravitaillement** : Un ravitaillement est offert à tous les participants

- **Article 3 : Conditions d'inscription (Distances - Catégories - Tarif)**

- **Catégorie d'âge**

- 5 km course : Catégorie Cadet (te) à Master

- Semi-marathon en relais : Catégorie Minimale à Master

- **Cas pour les 2 épreuves**

- **Pour les mineurs(es)**

La participation des mineurs à la course est soumise :

- A la présentation à l'organisateur **d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.**

Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées

- En l'absence de licence FFA valide, le/la mineur(e) répond, à l'aide des personnes exerçant l'autorité parentale, à l'ensemble du **Questionnaire de Santé** disponible en annexe 2 de ce règlement. **Les réponses du questionnaire sont strictement confidentielles et ne doivent être pas être communiquées à l'organisateur. Seul le résultat du questionnaire doit être fournir à l'organisateur :**

- 1<sup>er</sup> cas « aucune réponse positive » :

Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur signent une **attestation de santé confirmant que chacune des rubriques du questionnaire relatif à son état de santé donne lieu à une réponse négative.** Document disponible en annexe 3 de ce règlement

- 2<sup>ème</sup> cas « au moins une réponse positive » :

Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur doivent produire **un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins de six mois à la date de la course,** ainsi qu'une autorisation parentale disponible en annexe 1.

- **Pour les majeurs(es)**

La participation des personnes majeures à la course est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.** Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées.
- D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le **Parcours de Prévention Santé** (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée. **Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.**

Le PPS est à réaliser sur le site internet suivant : <https://pps.athle.fr/>

○ **Inscriptions**

Les inscriptions se feront uniquement par internet via le site de notre partenaire (paiement sécurisé par CB). Jusqu'au samedi 21 juin à midi.

**AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE**

- **Tarification des courses (tarification - nombre de dossards disponibles)**

- 5 km course : (350 places disponibles) 8 €
  - + frais de plateforme d'inscription en ligne
- Semi-marathon : (200 places disponibles) 4 € par athlète

- **Remboursement**

Un remboursement sera fait sur présentation d'un justificatif et d'une demande par mail à l'organisateur.

ac.clermont60@gmail.com

- **Article 5 : Assurance**

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civil souscrite auprès de la MAIF via la FFA pour la durée de l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation ne peut en aucun cas être responsable en cas d'accident ou défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

- **Article 6 : Sécurité**

La sécurité sera assurée par des signaleurs sur les voies routières, l'association des sauveteurs de l'Oise assure les secours avec des moyens logistiques nécessaires (ambulances, quads, civières). Les services du SDIS 60, la gendarmerie et la police municipale seront avertis de l'événement.

- **Article 7 : Chronométrage et dossard**

- **Chronométrage**

Le Chronométrage se fera électroniquement par puce pour les 2 courses.

Pour la course sur route, les dossards sont équipés de puce électronique pour la course sur route, ou vous aurez une puce à attacher à la chaussures, permettant d'enregistrer le passage du concurrent et de déterminer le classement général de l'épreuve ainsi que les classements par catégorie.

Pour le semi-marathon en relais, une puce sera posée sur le témoin. (Un témoin fourni par équipe).

Le dossard doit être entièrement visible, non plié, porté devant et correctement attaché par des épingles ou porte-dossard.

- **Revente ou cession de dossard**

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenue ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement sera disqualifiée. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

- **Retrait des dossards**

Le retrait des dossards se fera sur présentation d'une pièce d'identité.

- La semaine avant la course :
  - Du 16/06/25 au 17/06/25 au magasin « Les Foulées » à Saint Maximin, 60600
- La veille de la course :
  - Samedi 21/06/25 au stade de Clermont de 9h30 à 12h
- Le jour de la course :
  - Course et relais: 6h30 à 8h00 au stade de Clermont

Attention, pour les dossiers incomplets, aucun dossard ne sera remis.

- **Article 8 : Classement et récompense**

Des récompenses seront offertes aux trois premiers et premières pour la course sur route. Aucune récompense pour le relais marathon.

- **Article 9 : Charte du coureur**

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent (jusqu'à l'arrivée des secours). Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.

- **Article 10 : Droit à l'image**

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, pris à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaire.

- **Article 11 : Annulation, intempéries**

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, en cas de force majeure (intempéries, pandémie.) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve. En

cas d'annulation l'organisation procédera au remboursement des inscriptions (sauf frais du prestataire).

- **Article 12: Éco-Responsabilité**

Cette manifestation se veut exemplaire en termes d'éco-responsabilité.

Aussi nous invitons nos coureurs à bien vouloir :

- Ne pas jeter vos déchets au sol (tube de gel énergétique et emballages divers) ;
- Respecter l'environnement (faune, flore, ...) tout au long du parcours ;
- Privilégier le covoiturage pour se rendre sur l'événement ;
- S'inscrire en ligne.

Annexe 1



**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e)

Demeurant :

Agissant en qualité de :  père  mère  tuteur/tutrice

Autorise mineur(e) nommé(e) ci-dessous :

Nom :  Prénom :

Né(e) le :

À participer « Clermontroute » ou relais semi-marathon qui se déroulera le **22/06/2025**.

Fait à :

Le : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature du Responsable Légal

## QUESTIONNAIRE DE SANTE

**Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale** : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

**Faire du sport** : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.



Tu es : une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : ___ ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Le sportif mineur devra fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné



## ATTESTATION de SANTE

### pour les MINEURS

*Cette attestation remplace le certificat médical pour les personnes mineures participant à une compétition conformément au décret N°2021-564 du 7 mai 2021 consultable sur :*

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486809>

*Extrait du décret : Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.*

*Le questionnaire est confidentiel et ne doit pas être transmis à l'organisateur de l'évènement sportif. L'une des personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur atteste de la compatibilité de l'état de santé de la personne mineure en fournissant, à la place du certificat médical, l'attestation ci-dessous. Le certificat médical peut cependant remplacer cette attestation.*

### ATTESTATION DE SANTE (à transmettre à l'organisateur)

Je soussigné,

Nom : .....

Prénom : .....

certifie en qualité de parent exerçant l'autorité parentale ou de tuteur légal que l'état de santé de mon enfant :

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : ..../...../....

lui permet de participer à « LA CLERMONTROUTE » ou « SEMI-MARATHON en relais».\* Il a au préalable rempli le questionnaire de santé avec les réponses négatives aux différentes questions.

\*Rayer la mention inutile

Fait à : ..... le : .....

Signature :